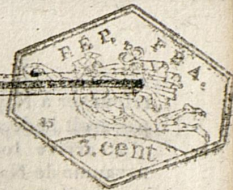


LE PUBLICISTE.

DUODI 2 Frimaire, an VII.



Orde de la cour de Madrid concernant la vente des marchandises coloniales provenant de prises faites sur les Espagnols. — Conseils tenus à Naples. — Division de l'armée napolitaine en trois parties. — Loi du général français à Rome, concernant les individus qui refuseroient de recevoir les assignats au pair. — L'état sur la marche des rebelles de la Campine.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 24 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des suppléments qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, au lieu de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.

ESPAGNE.

De Cadix, le 5 brumaire.

Le gouvernement a fait répandre ici un ordre qui sera bientôt publié dans tous les autres ports du royaume.

Cet ordre défend de laisser entrer aucunes marchandises coloniales, comme cacao, sucre, cochenille, indigo, &c.

proviendroient de prises faites sur nous-mêmes par les Anglais. Les négocians espagnols avoient pris l'habitude d'aller racheter ces denrées à Gibraltar & à Lisbonne, &

de nous avoir fait de grosses avances, il arrivoit souvent qu'ils perdoient une seconde fois, parce que les marchands anglais & anglais s'entendoient avec les corsaires pour les leur reprendre.

Il a été défendu aussi, pour la même raison, de faire transporter les marchandises anglaises d'un port dans un autre.

Nous jouissons ici d'une grande tranquillité. On fait néanmoins des préparatifs considérables sur la flotte.

De l'Escorial, le 16 brumaire.

La journée d'avant-hier, fête du roi, a été célébrée ici avec la solennité ordinaire. Le nombre de ceux qui ont été à la cour à cette occasion, a été très-considérable. Le roi de la Paix y a fait une apparition très-courte. Parti de Madrid à sept heures du matin, il y étoit de retour dans dix heures.

On assure cependant qu'il a été bien traité par ses majestés, qu'il a même eu avec elles un entretien particulier.

La vaccination des enfans du roi a parfaitement réussi. La princesse de Parme, une des filles, est tout-à-fait hors danger.

Le nouveau secrétaire d'ambassade de France, le citoyen M. de Fréville, est ici depuis quelques jours.

Le ministre Saavedra n'a pas encore repris son travail. Le roi, & M. d'Urquijo continuent à remplir ses fonctions. Le premier chef du bureau des affaires étrangères, M. d'Agular, ayant été promu à la place de membre du

conseil de guerre, a été remplacé par celui qui le suivoit immédiatement, M. d'Aguire, qui a été, depuis la conclusion de la paix avec la France, chargé des affaires d'Espagne à Paris, & ensuite secrétaire d'ambassade à Vienne.

Plusieurs de commis principaux des affaires étrangères se trouvent présentement employés au-dehors, & la multiplicité des objets dont il est occupé, ainsi que leur importance, exigeant un plus grand nombre de sujets que ceux qui sont en activité, le roi a cru devoir y attacher

MM. Quatra & Onis, recommandables par leur sagesse & leurs connoissances diplomatiques.

Le marquis de Franforts, ci-devant vice-roi au Mexique, & beau-frère du prince de la Paix, vient d'obtenir la grande croix pour une de ses filles, encore très-jeune, à laquelle on a imposé l'obligation de porter toujours le nom de Godoi, qui est le nom de famille du prince de la Paix.

Cette faveur signalée, & sur-tout la circonstance qui l'accompagne, font présumer à beaucoup de gens que le crédit de cet ex-ministre n'est pas aussi affoibli que quelques apparences auroient pu le faire croire.

ITALIE.

De Naples, le 6 brumaire.

Depuis le retour ici du général Mack, la cour a tenu plusieurs conseils. Le prince de Castel-Cicala est le seul ministre qui y ait été admis une fois. Dans les autres séances tous les ministres, sans en excepter le marquis de Gallo, ont été exclus. Hamilton, Nelson & les Autrichiens, sont ceux qui y ont assisté. La plupart des chefs nationaux des corps militaires ont été destitués & remplacés par des étrangers.

L'armée napolitaine est divisée en trois corps, dont le premier est commandé par le général Mack, le second par le prince de Hesse-Darmstadt, & le troisième par le roi en personne.

Les emprisonnemens continuent dans l'Abruzze. Près de 400 personnes ont été arrêtées. Les réquisitions de bœufs, de mulets & de chevaux se font de la manière la plus facile & la plus arbitraire, & augmentent le mécontentement.

Toute la famille de M. Dellio, littérateur distingué, a été enveloppée dans sa disgrâce. Pour mieux faire sentir à ces infortunés la rigueur de leur sort, on les a mis dans des cachots séparés.

De Rome, le 11 brumaire.

La femme du chevalier Micheroax, ministre de la cour de Naples à Milan, est passée hier dans notre ville pour

retourner à Naples. Elle a, dit-on, annoncé que son mari passeroit la décade prochaine.

Il arrive tous les jours des Français qui quittent le royaume de Naples pour éviter les persécutions & le mauvais traitement. Plusieurs d'entre eux, dont le patriotisme est au moins équivoque, annoncent comme peu éloignée une tentative contre la république romaine, & exagèrent les forces du roi de Naples.

Les mesures extraordinaires des agens français, tant à Rome que dans les départemens, annoncent de grands événemens. Ils mettent en usage les moyens les plus efficaces pour se procurer de promptes ressources. Elles sont nécessaires pour fournir aux besoins de l'armée, mais on craint qu'elles n'aient une autre destination.

Les assignats créés en derniers lieu ont perdu jusqu'à 25 pour 100 dès les premiers jours. Pour y remédier, le général Macdonal vient de faire publier une loi qui ordonne de recevoir les assignats au pair dans toutes les transactions, sous peine d'une amende centuple de la valeur, & en cas de récidive, de deux années de fers. Les amendes seront prononcées par les prêteurs, sans procédure, sans appel, & sur la déposition de deux témoins. Le prêteur ne pourra se dispenser de prononcer l'amende sous peine de deux années de fers. La peine des fers sera appliquée par le conseil de guerre.

Il continue de défilér des troupes vers Civita-Vecchia & Terracine, parce qu'on craint une entreprise des Anglais contre nos côtes.

De Lucques, le 11 brumaire.

Notre gouvernement est toujours loin d'être sans inquiétude. Son envoyé, le comte Garzani, qu'il a nommé pour aller à Milan, sollicite à Florence un passe-port du ministre cisalpin & ne peut l'obtenir.

De Parme, le 13 brumaire.

Le cardinal ex-secrétaire d'état Doria vient de passer quelques jours dans cette ville. On le croyoit parti pour Gènes, où il a séjourné depuis son départ de Rome; mais on vient d'apprendre qu'il est allé à Venise, où il semble que les cardinaux ont été invités à se rassembler.

De Gènes, le 13 brumaire.

Avant-hier, le général Desolle & le chargé d'affaires Belleville ont eu une longue conférence avec notre directeur. On croit qu'il y a été question de quelque loi nécessaire pour la vente des biens du clergé, & pour diminuer le nombre excessif des municipalités. Plusieurs membres du corps législatif ont assisté à ces pourparlers.

De Turin, le 14 brumaire.

Le général Joubert arriva ici le 8 de ce mois & alla loger à l'auberge Royale. Le roi s'empressa de lui envoyer une garde d'honneur composée de 50 hommes de cavalerie & 50 d'infanterie. Le général est reparti sur-le-champ pour Milan.

Il doit passer cette décade, par le Piémont, 15 mille Français.

On assure que le nouveau ministre Eymar a demandé le contingent de troupes que le roi de Sardaigne s'est engagé à fournir en vertu du traité d'alliance. Cette demande, si elle a été faite, n'éprouvera pas de difficultés.

De Milan, le 21 brumaire.

Le général Championnet vient d'arriver ici, il doit commander l'armée sur les frontières de Naples.

Il arrive continuellement des troupes françaises.

S U E D E.

De Stockholm, le 8 brumaire.

L'amiral Cronstedt, qui étoit allé à Carlserone pour prendre inspection de la flotte, est de retour ici.

On continue à faire des préparatifs & à mettre la flotte en état. Ces dispositions, qu'on avoit d'abord cru dirigées contre le Dannemarck, ont, dit-on, tout un autre motif.

H O N G R I E.

De S.mlin, le 12 brumaire.

Des lettres particulières de Constantinople, du 27 vendémiaire, portent que les français détenus aux Sept-Tours & au palais de la légation française sont toujours gardés étroitement, & que leur nombre augmente tous les jours.

Une grande partie des bagages du nouveau grand-vizir est arrivée à Constantinople; il y est attendu lui-même incessamment. On croit aussi que le capitain-pacha reviendra dans cette capitale, & que, malgré l'échec qu'il a essuyé près de Widdin, il ne perdra point sa place. Comme les turcs ne sont pas accoutumés à tenir la campagne pendant l'hiver, une partie de l'armée qui étoit devant Widdin est déjà en marche pour retourner dans ses foyers, ce qui fait présumer que les opérations contre Passwan-Ogion seront suspendues.

Tout ce qu'on a débité sur Mustapha-Pacha étoit sans aucun fondement; il n'a pas cessé d'être fidèle à la Porte. Après avoir congédié une partie de ses troupes, il est entré à Belgrade avec un corps de 1000 hommes, & a pris le commandement de cette place. On dit que le commandant le remplacera dans le gouvernement de la Romélie.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 15 brumaire.

L'on revient actuellement aux russes. On assure que la première colonne destinée pour le Rhin, doit avoir passé le Bog léç. On a mis tous les charriots en réquisition pour les transporter. Une partie doit passer par Nicolsburg où ils seront inspectés par l'empereur lui-même. Voilà moins les récits de nos gazettes.

On prétend que l'offre faite par la Russie de faire marcher des troupes contre Passwan-Ogion, vient d'être acceptée par la Porte. Ce qui a achevé de déterminer le divan à accéder à une offre si dangereuse, c'est la conduite suspecte qu'a montrée depuis quelque tems le pacha de Philippo. On le croit d'intelligence avec Passwan-Ogion.

Les lettres de Naples disent que la frégate napolitaine *Cérés*, est prête, en cas que les hostilités recommencent à emmener de Livourne le grand-duc de Toscane & sa famille. Mais l'étroite liaison qu'on connoît entre la république & ce prince, ne laisse à cette nouvelle d'autre autorité que celle de la peur qui l'a dictée.

Les gazettes allemandes ne se contentent pas de mettre en mouvement les colonnes russes, elles annoncent peu à peu aujourd'hui le passage prochain par les Dardanelles d'une seconde flotte russe de dix vaisseaux de ligne & trente galères chargées de troupes de débarquement. Elles fixent même leur destination, qui, assurent-elles, pour les côtes d'Italie.

Les lettres de Constantinople, du 28 vendémiaire, disent que, suivant les dernières nouvelles d'Égypte, le général Buonaparte est déjà parvenu à enrôler sous ses drapeaux 50 mille Coptes ou Maronites, dont 25 mille sont à Oûre, 10 mille à Alexandrie, & 15 mille à Rosette. Elles ajoutent que la communication entre ces trois villes continue d'être coupée par les Arabes-Bédequins.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bruxelles, le 28 brumaire.

L'évasion d'un corps de rebelles, arrêté dans la commune de Diest, s'est confirmée. C'est dans la nuit du 25 au 26 qu'ils ont hasardé ce coup téméraire. Ils ont traversé des marais très-étendus, & que l'on croyoit infranchissables. Plus de 400 d'entre eux ont été noyés, & une partie de leur arrière-garde passée au fil de l'épée. On évacua leur perte, depuis le 21 jusqu'au 26, à plus de mille hommes tués. Ils se sont jetés dans les bois qui garnissent la Campine. Nous leur avons pris leurs caissons & charriots de munitions de guerre, un grand nombre de chevaux et beaucoup d'armes.

Environ six mille hommes de nos troupes, tant cavalerie qu'infanterie, divisés en plusieurs corps, se sont mis à la poursuite des brigands qui sont encore à-peu-près six mille. Ils ont parmi eux des déserteurs de différentes nations, & des contrebandiers qui ont profité d'une aussi bonne occasion pour introduire dans nos départemens, une quantité considérable de marchandises anglaises achetées en Hollande.

Le général Bonnard, commandant la 24^e division militaire, vient de lever l'état de siège de la commune d'Anvers, ainsi que de toutes les communes du département des Deux-Nethes, où l'arbre de la liberté n'a pas été coupé & où le tocsin n'a pas sonné. Quant aux autres communes du même département, le général Bonnard déclare qu'elles méprouvent la clémence du gouvernement français qu'après avoir prouvé qu'elles sont attachées aux loix de la république.

Beaucoup de prêtres arrêtés dans diverses communes de ce département, ont été conduits dans les prisons de cette ville : ils sont, ainsi que tous ceux qui ont déjà été pris, condamnés à la déportation.

Après la rentrée de nos troupes dans la commune de Diest, on y a enlevé un certain nombre d'otages qui ont été ramenés ici sous escorte.

DE PARIS, le 1^{er} frimaire.

L'état de situation de la *caisse des comptes courans*, imprimé & affiché à la suite d'un arrêté du directoire, a entièrement rassuré tous ceux qui n'ont pas le projet d'entretenir des alarmes déraisonnables, & auxquels il ne falloit qu'un bordereau dont tous les articles eussent été vérifiés & certifiés par des hommes aussi probes qu'intelligens.

Les preuves du retour de la confiance ne sont pas équivoques. 1^o. Le concours pour le remboursement des billets est si diminué, que la force armée a été retirée & qu'il n'en reste que ce qui est indispensable pour maintenir l'ordre.

2^o. L'administration a repris l'escompte ; ainsi le commerce continue à percevoir les secours dont il a besoin.

Enfin, presque tous les banquiers & négocians envoient à la caisse tout le numéraire qui leur est apporté.

— La caisse d'escompte du commerce, établie rue Vivienne, a arrêté, dans sa dernière assemblée générale, que les billets de la *caisse des comptes courans* seroient reçus en paiement comme numéraire. Les ordres ont été donnés en conséquence à tous ses porteurs.

— Le feu s'est manifesté cette nuit, vers quatre heures, à la maison des postes, dans l'aile à droite de la rue Coq-Héron. Graces au zèle, à l'activité du corps des pompiers, de la force armée, & des employés aux postes, les progrès de l'incendie ont été promptement arrêtés : le service de la

poste n'a point été interrompu : aucun des piéces qui renferment les dépêches n'a été atteinte.

Le ministre des finances & les administrateurs du bureau central se sont transportés sur les lieux.

Les administrateurs des postes,

Signés, ANSON, MAHJET, MERLIN & LANOUE.

Vu par le commissaire central du directoire exécutif près l'administration des postes,

Signé, GAUDIN.

— On s'attend que les difficultés qui ont entravé jusqu'ici la paix avec le corps germanique, seront levées sous peu.

On s'occupe de négociations encore plus importantes ; & la modération qu'on montre, donne lieu d'espérer que ce ne sera pas sans succès.

— On a chargé un très-grand nombre de sous-officiers des troupes cantonnées à Paris, d'aller organiser les bataillons des *conscrits* dans différens points de la république. C'est le sort qui a réglé ceux qui ont dû partir.

— A Nancy, la première classe des conscrits est partie, & s'élève à 1411 hommes.

— Une colonie de théophilantropes s'est établie hier dans le temple du Travail (ci-devant Mœnard, faubourg Marceau).

— Un arrêté du directoire, en date du 16 brumaire, prohibe la *Chronique du Rhin*, qui s'imprimoit à Strasbourg.

— La navigation du Rhin est en ce moment entravée par le commandant d'Ehrenbreitstein, sous prétexte qu'on lui a refusé de la viande pour les malades de sa garnison.

— Le 18 brumaire, il se trouvoit à Mayence dix-sept généraux français, parmi lesquels étoient Jourdan, Bernadotte, Massena, Lefebvre, Ferino, Leval, Klein. Ils ont visité la rive droite, sur laquelle il va, dit-on, être élevé de nouveaux ouvrages.

— Le fameux Dominique Allier, chef des contre-révolutionnaires du Midi, a été condamné à mort, le 25 brumaire, par la commission militaire de Lyon, & exécuté le surlendemain.

— Le corps législatif batave a ordonné l'arrestation & l'extradition de tous les rebelles de la Belgique réfugiés sur son territoire.

— Deux professeurs d'une grande université d'Allemagne se sont battus en duel, à la suite d'une dispute sur la manière d'observer une comète.

LOTÉRIE NATIONALE.

Trage du 1^{er} frimaire.

11 36 46 16 63.

Lettre du général Kosciuszko à Paul 1^{er}, empereur de Russie.

B. ce 4 août 1798.

« Sire, je profite des premiers instans de la liberté dont je jouis sous les loix protectrices de la plus grande & la plus généreuse nation, pour vous renvoyer les présens que l'apparence de votre bonté & la conduite atroce de vos ministres m'ont forcé d'accepter. Si je m'y suis prêté, Sire, ne l'attribuez qu'à la force irrésistible de l'attachement que je porte à mes compatriotes, compagnons de mes malheurs, & à l'espoir de servir encore peut-être ma patrie. Oui, je vous le répète, Sire, & j'aime à vous le déclarer ; votre cœur m'a paru touché de ma situation désastreuse ; mais vos ministres & leurs satellites n'ont pas agi à mon égard conformément à

vos vœux. Aussi, s'ils osoient attribuer à la détermination de ma volonté libre une démarche qu'ils m'ont contraint de faire, je dévoilerai devant vous, & devant tous les hommes qui connoissent le prix de l'honneur, leurs violences & leur perfidie, & c'est à eux seuls, Sire, que vous devez vous en prendre de la publication de leurs forfaits.
Agréez, Sire les témoignages de mes respects.

Signé, KOSCIUSZKO.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.
Présidence du citoyen DUBOIS (des Vosges).

Séance du 1^{er} frimaire.

Les administrateurs du département de la Seine annoncent au conseil, que le tableau des conscripts étant formé dans ce département, plusieurs détachemens sont déjà partis & vont être suivis de plusieurs autres.

Le conseil ordonne la mention au procès-verbal.

Hardi présente un projet de résolution sur l'organisation des écoles de médecine, dont voici les principales dispositions.

Il propose qu'il y en ait six; celles de Paris, Montpellier, Strasbourg resteront ce qu'elles sont: les trois autres seront organisées à l'instar de celles ci-dessus, dès que les circonstances le permettront.

Il n'y aura plus de distinction entre la médecine, la chirurgie & la pharmacie; ces trois sciences seront enseignées dans les mêmes écoles, & sous le même nom; ceux qui les professeront seront désignés sous le nom général de Médecin.

Après vingt ans d'exercice, chaque professeur aura droit à une pension de retraite égale à son traitement.

Il y aura dans chaque école une bibliothèque & un cabinet d'histoire naturelle.

Indépendamment de ces six écoles, il y aura un enseignement particulier dans les hospices de deux cents lits & au-dessus.

Le conseil ordonne l'impression. La résolution sera discutée dans les formes constitutionnelles.

Le projet sur la poste aux chevaux ayant été rejeté aux anciens, Poulain-Grandpré reproduit ce projet avec des changemens, quant aux articles qui avoient causé le rejet prononcé par le conseil des anciens. — Le conseil ordonne l'impression.

Le conseil autorise ensuite Bergier à faire imprimer un rapport & un projet sur le mode d'admission des requêtes civiles, contre les jugemens d'arbitres.

Un membre fait adopter un nouveau projet sur les droits de bacq, le premier ayant été rejeté aux anciens.

On renouvelle le bureau, Savary est nommé président. Les secrétaires sont Richard, Denier, Bouley & Thierry.

CONSEIL DES ANCIENS.
Présidence du citoyen PEREZ (de la Haute-Garonne).

Séance du 1^{er} frimaire.

Legrand propose d'approuver la résolution du 12 brumaire, qui établit une imposition sur les portes & fenêtres. Il ne dissimule pas que cette contribution est une addition aux contributions foncière & mobilière; mais

il pense que, sous le rapport de la plus grande proportion dans la répartition, cette imposition pourra peut-être obtenir quelque jour la préférence sur la contribution mobilière, qu'on n'a pu jusqu'à présent asséoir avec justice. Dans le moment actuel, elle n'est qu'une taxe de guerre, & par conséquent limitée dans sa durée; c'est pourquoi on a cru devoir assujettir tout le monde. Le pauvre ne sera point surchargé, car il n'a ordinairement qu'une fenêtre, & il ne devra à la taxe que 25 centimes. La commission n'avoit aucune base d'après laquelle elle pût calculer quel seroit le produit présumé du nouvel impôt; mais elle pense que la commission du conseil des cinq-cents l'a porté beaucoup trop haut, en s'en promettant 40 millions. La commission du conseil des anciens pense qu'on n'en peut attendre que 25.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

On procède au renouvellement du bureau. Moreau (de l'Yonne) est élu président. Les secrétaires sont Barmiers, Thabaud, Bellegarde & Michals.

Bourse du 1^{er} frimaire.

Amsterdam.....	60, 61 $\frac{1}{4}$.	Rente viagère.....	13 f. 35 c.
Idem cœur.....	58, 58 $\frac{1}{2}$.	Rente provis.....	12 f.
Hambourg.....	193 $\frac{1}{2}$, 199 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons.....	1 f. 95 c.
Madrid.....	11 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 70 c.
Mad. effect.....	14 f. 50 c.	Bon $\frac{3}{4}$	1 f. 70 c.
Cadix.....	11 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{4}$	10 f.
Cad. effect.....	14 f. 55 c.	Or fin.....	50 f. 75 c.
Gènes.....	96 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg.....	97 f. 25 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{4}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise.....	5 f. 30 c.
Bâle.....	pair, 1 per.	Piastre.....	81 f. 75 c.
Genève.....	3 per.	Quadruple.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	26 f. 25 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Guinée.....	35 f. 25 c.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Souverain.....	20 f. 25 c.
Montpellier.....	pair 15 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 390 à 400 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 305 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 20 à 25 cent. — Café Martinique, 3 fr. — Café St-Domingue, 2 f. 75 à 85 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 35 à 50 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 30 à 40 c. — Sucre de Marseille, 1 fr. 2 c. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 3 f. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, o. f.

Essai sur la Poésie et sur la Musique, considérées dans les affections de l'âme, traduit de l'anglais, de James Beattie, docteur en droit civil & en droit canon, professeur de morale, de philosophie & de logique, au collège Maréchal de l'université d'Aberdeen.

Cet ouvrage est imprimé en beau caractère, sur beau papier & avec assez d'exactitude. Un volume in-8^o de près de 400 pages. Prix 3 fr. pour Paris, & 4 fr. pour les départemens. A Paris, chez Benoist, imprimeur, rue de Varennes, fauxb. Germain, n^o 658; Morin, libraire, rue de Savoie, fauxb. Germain, n^o 4; Desmoulin, libraire, palais Egalité.

Cet Essai peut être considéré comme un ouvrage élémentaire en ce genre; ce n'est qu'en suivant fidèlement la nature, que l'auteur expose des principes & qu'il les discute.

Les Soirées de Windsor, ou les Loirsirs d'une Famille Anglaise, traduit de l'anglais par C. Milton, 2 vol. in-12, figures, belle impression & beau papier. Prix, 3 fr. pour Paris, & 4 fr. pour les départemens, franc de port. A Paris, chez Devaux, Libraire, palais Egalité, n^o 181.

A. FRANÇOIS.